

3<sup>e</sup> colloque de l'Association francophone de Géographie physique  
organisé par l'Université de Liège et l'Università degli studi di Sassari

# La géographie physique et les risques de pertes et préjudices liés aux changements climatiques

Castelsardo (Sardaigne - Italie) du 19 au 21 mai 2016



Éditeurs scientifiques : Pierre Ozer, Sergio Gines, et André Ozer



# La géographie physique et les risques de pertes et préjudices liés aux changements climatiques

*Selon le récent Accord de Paris issu de la Conférence des Parties (COP21) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, « les Parties reconnaissent la nécessité d'éviter et de réduire au minimum les pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements climatiques, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes et les phénomènes qui se manifestent lentement, et d'y remédier, ainsi que le rôle joué par le développement durable dans la réduction du risque de pertes et préjudices ».*

*Les thèmes abordés durant le colloque sont donc liés aux impacts directs (inondations, glissements de terrain, érosion littorale, sécheresse, etc.) et indirects (pertes économiques, dégradation de conditions de vie des populations, déplacements de populations induits par les perturbations climatiques et environnementales, etc.). Les outils de gestion des risques (aménagement du territoire, systèmes d'alerte précoce, politiques de gestion, éducation et communication, gestion de crise, etc.) sont également présents.*

*A Castelsardo, 80 scientifiques issus de 20 pays différents et représentant quatre continents se rencontrent pour présenter leurs travaux sur les risques de pertes et préjudices liés au changement climatique. Ces travaux portent sur des problématiques rencontrées dans les pays développés (France, Italie, Portugal, Roumanie, Russie) mais concernent surtout les pays du Sud présentant un degré de vulnérabilité très élevé. Ainsi, des études sont présentées sur le Bassin méditerranéen (Algérie, Liban, Maroc), en Amérique latine (Brésil, Equateur), en Afrique subsaharienne (Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar,*



Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo, Togo) ou encore dans les Açores, sur l'île de la Réunion et en Haïti.

Il appert, comme fil conducteur, que les risques de pertes et préjudices liés au changement climatique peuvent être réduits au travers d'une meilleure planification urbaine, d'un aménagement du territoire réfléchi, de politiques d'adaptation aux effets des changements climatiques ou encore par la mise en place de systèmes tant prévisionnels de catastrophes que de réponses immédiates en temps de crise. Des différentes présentations, il semble de plus en plus évident qu'une réponse adéquate à la problématique soulevée par le Colloque ne se fera qu'au travers d'un dialogue entre différentes disciplines : sciences, sciences appliquées, sciences humaines et sociales, sciences politiques, sciences de la santé publique, etc. Ceci traduit le caractère holistique et transversal de la question du changement climatique et ouvre de nouvelles perspectives en termes de recherches multidisciplinaires et transdisciplinaires qui ne pourront aboutir concrètement qu'avec des échanges entre les différents acteurs concernés.

Ce document est disponible en permanence à l'adresse : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/196675>.

Ce colloque est organisé avec le soutien de :



Commune de Castelsardo



Société Royale des Sciences de Liège



Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer de Belgique



Académie Ligure des Sciences et Lettres



Revue Geo-Eco-Trop



Groupe National pour la Recherche sur l'Environnement Côtier



## Comité d'organisation

CARBONI Donatella, Università degli studi di Sassari (Italie)  
GINESU Sergio, Università degli studi di Sassari (Italie)  
NOURI Myriem, Université de Liège (Belgique)  
OZER André, Université de Liège (Belgique)  
OZER Pierre, Université de Liège (Belgique)  
PERRIN Dominique, Université de Liège & Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) (Belgique)  
SALMON Marc, Service Géologique de Wallonie, SPW/DGARNE (Belgique)  
SIAS Stefania, Università degli studi di Sassari (Italie)  
VALENTE Alessio, Università degli Studi del Sannio (Italie)

## Comité scientifique

BALLAIS Jean-Louis, Université d'Aix-Marseille (France)  
BOUMEAZA Taieb, Université Hassan II de Casablanca (Maroc)  
CARBONI Donatella, Università degli studi di Sassari (Italie)  
CORRADI Nicola, Università degli studi di Genova (Italie)  
DE LONGUEVILLE Florence, Université de Namur (Belgique)  
EL ABDELLAOUI Jamal, Université Abdelmalek Essaâdi (Maroc)  
ESPOSITO Christophe, DIRMED/SIR, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Marseille (France)  
FEHRI Noômène, Université de la Manouba (Tunisie)  
FIERRO Giuliano, Università degli studi di Genova (Italie)  
GEMENNE François, Université de Liège (Belgique) / CEARC, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (France)  
GINESU Sergio, Università degli studi di Sassari (Italie)  
HOUNTONDJI Yvon-Carmen, Université de Parakou (Bénin)  
KARROUK Mohammed-Saïd, Université Hassan II, Casablanca (Maroc)  
KOFFI Yao Blaise, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)  
MARINI Alberto, Università degli studi di Cagliari (Italie)  
OZER André, Université de Liège (Belgique)  
OZER Pierre, Université de Liège (Belgique)  
PANIZZA Mario, Université de Modena et Reggio Emilia (Italie)  
PATRU-STUPARIU Ileana, Universitatea din Bucuresti (Roumanie)  
PERRIN Dominique, Université de Liège & Agence wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) (Belgique)  
PETIT François, Université de Liège (Belgique)  
PRANZINI Enzo, Gruppo Nazionale per la Ricerca sull'Ambiente Costiero (GNRAC) (Italie)  
ROMANESCU Gheorghe, Universitatea din Iasi (Roumanie)  
SALMON Marc, Service Géologique de Wallonie, SPW/ D GARNE (Belgique)  
TAIBI Aude Nuscia, Université d'Angers (France)  
TYCHON Bernard, Université de Liège (Belgique)



## Place des pertes et préjudices liés aux changements climatiques dans les accords internationaux

Perrin Dominique, Ozer Pierre

Pour les pays les plus vulnérables, les « pertes et préjudices » (traduit de l'anglais « Loss and damage ») causés par les changements climatiques sont une question cruciale. Il n'existe pas de définition convenue des « pertes et préjudices », mais l'expression fait globalement référence à toute une série de dommages subis en raison du changement climatique et ne pouvant pas être évités par des efforts d'atténuation ou d'adaptation. La question est devenue l'un des principaux enjeux de la conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le récent « Accord de Paris » adopté en décembre 2015 lors de la COP21 de la CCNUCC a ouvert de nouvelles pistes pour la prise en considération de cette question. L'objectif de cet exposé introductif au colloque est bien de dresser un état des lieux complet sur les enjeux complexes liés à la prise en compte des « pertes et préjudices », tant sur les aspects scientifiques relevés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) que sur les aspects économiques, sociaux et géopolitiques.

**Mots-clés :** pertes et préjudices, changement climatique, Accord de Paris

**Ozer Pierre**, Département des Sciences et Gestion de l'Environnement (DSGE), Campus d'Arlon, et Observatoire Hugo, Université de Liège, Belgique, [pozer@ulg.ac.be](mailto:pozer@ulg.ac.be)

**Perrin Dominique**, Gembloux Agrobiotech, Université de Liège, et Agence wallonne de l'Air et du Climat, [dominique.perrin@gmail.com](mailto:dominique.perrin@gmail.com)

